

AUGMENTATION DES JOURS DE CARENCE

Une solution superficielle qui pénalise les agents sans résoudre le fond du problème

La **CFTC** s'inquiète des mesures proposées par le ministre de la Fonction publique pour lutter contre l'absentéisme dans le secteur public, telles que l'augmentation des jours de carence et la réduction des remboursements d'arrêts maladie. Ces mesures pénalisent les agents sans traiter les causes profondes du problème.



Pour la **CFTC**, la hausse de l'absentéisme découle principalement des conditions de travail, et de la surcharge de tâches à réaliser dans un environnement réglementaire toujours plus complexe qui exacerbe le manque associé de ressources humaines. Au lieu de réformer en profondeur les conditions de travail pour améliorer la santé au travail, ce plan choisit la facilité en imposant des sanctions financières aux agents publics. La **CFTC** estime qu'une telle approche risque de fragiliser les agents et de nuire à l'attractivité des métiers publics.

Les fonctionnaires sont une nouvelle fois pointés du doigt comme un coût à réduire. Cette stigmatisation va alimenter le sentiment d'injustice et de précarité au sein de la fonction publique.

Le ministère de la Fonction publique évoque des engagements pour améliorer la qualité de vie au travail, mais ces annonces semblent contredites par les décisions d'austérité et les suppressions de postes. La réduction des effectifs dans de nombreux ministères et la suppression de dispositifs tels que la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) montrent un mépris pour les agents qui maintiennent pourtant la qualité du service public dans un environnement de travail trop souvent dégradé.

Il existe pourtant des solutions alternatives qui permettraient de répondre efficacement aux causes réelles de l'absentéisme, telles que :

- **La mise en place de politiques de prévention et de promotion de la santé au travail**, pour encourager des environnements de travail sains et prévenir les risques avant qu'ils ne se concrétisent.
- **L'amélioration des conditions de travail, la réduction du stress professionnel et la révision des effectifs à la hausse**, pour préserver la santé des agents et éviter l'épuisement.
- **Le renforcement des dispositifs d'accompagnement des agents en difficulté**, afin de soutenir ceux confrontés à des situations de stress ou de surcharge de travail.

Nous appelons le ministre à reconsidérer ces mesures punitives et à entendre nos revendications légitimes pour traiter les causes structurelles de l'absentéisme.

La **CFTC** reste mobilisée pour défendre un service public de qualité, au service de tous.

CONTACTS CFTC : TERRITORIAUX 63 CFTC. territoriaux63cftc@gmail.com tél : 06 30 07 94 30

Fédération **CFTC des Agents de l'État** - Didier LENFANT, Tél. : 06.03.15.28.23, Courriel : cftcfae@free.fr

Fédération **CFTC des Collectivités Territoriales** - Tél. : 01.57.40.88.52, Courriel : ffptcftc@gmail.com

Fédération **CFTC Santé Sociaux** - Sylvie DUSSAN, Tél. : 06.33.55.66.33, Courriel : sdussan@cftc-santesociaux.fr